

ÉLECTIONS MUNICIPALES LES 15 et 22 MARS 2026

La loi 2025-444 du 21/05/2025 a modifié le régime électoral applicable aux communes de moins de 1000 habitants en leur étendant le scrutin de liste paritaire afin d'uniformiser les pratiques électorales à l'échelle nationale.

Désormais : Plus de candidature individuelle

: Plus de panachage des listes en rayant ou ajoutant des noms.

: Le scrutin de liste sera à deux tours avec représentation proportionnelle et prime majoritaire de 50 % pour la liste arrivée en tête.

Les électeurs devront choisir une liste entière sans modification possible du bulletin. Tout bulletin annoté pour ajouter ou biffer un nom sera invalidé.

1) CONSTITUTION DES LISTES :

- Dérogation pour les communes de moins de 1000 hab. : Une liste est considérée comme complète même si elle comprend 2 sièges de moins que l'effectif prévu => Pour SÉNÉCHAS 9 noms au lieu de 11.
- Par répercussions, l'exception d'incomplétude est étendue aux conseils municipaux qui seront réputés complets s'ils comptent 2 membres de moins que l'effectif prévu. (Là encore, pour SÉNÉCHAS 9 au lieu de 11).
- Inversement, la loi prévoit que les listes pourront comprendre jusqu'à 2 candidats de plus que le nombre nécessaire (13 pour 11 sièges à SÉNÉCHAS). Ce surnombre a pour but de permettre le remplacement automatique par un membre de la même liste en cas de démission d'un conseiller municipal.

ATTENTION : cette disposition n'est applicable qu'en cours de mandat, soit après l'élection et la constitution du Conseil Municipal. S'il était impossible de faire appel à un « suivant » de liste, le recours à une élection partielle complémentaire serait possible.

- Lors de la constitution des listes, la parité est obligatoire quelle que soit la taille de la commune. L'alternance devra être stricte mais il n'est pas nécessaire que le candidat pressenti pour être maire soit tête de liste.

2) ÉLECTION PROPORTIONNELLE :

- Une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour de l'Élection, => Cette liste se voit attribués 50 % des sièges, les 50 % des sièges restants sont répartis à due entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5 % des suffrages.
- Si aucune liste obtient la majorité absolue au premier tour, un deuxième tour s'impose. Les conseillers municipaux seront alors élus à la majorité relative mais suivant les mêmes règles et dans l'ordre des listes.

3) ÉLECTION DU MAIRE ET DE SES ADJOINTS : Par le Conseil Municipal ainsi constitué. Il n'y a pas d'interdiction à ce que maire et 1^{er(e)} adjoint(e) soient de même sexe mais la parité s'impose à nouveau dès le (la) deuxième adjoint(e) ; par contre, cette parité ne s'imposera pas en cas de remplacement d'un(e) adjoint(e) en cours de mandature.

La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 6 février 2026



SÉNÉCHAS

Bulletin Municipal

Décembre 2025



Chères habitantes, Chers habitants de Sénéchas ;

A l'heure du bilan en cette fin d'année 2025 je suis ravi de vous présenter ce nouveau Bulletin Municipal réalisé par Julie et Jean Pierre.

Tout au long de ses pages, vous retrouverez les actions et réalisations municipales ainsi que les manifestations organisées par la Municipalité et les associations, avec le soutien de la commune, tout au long de ce second semestre 2025.

L'implication des bénévoles est un signe collectif de vitalité. Ces manifestations culturelles qui ont animé notre village ont été des moments de joie et de partage renforçant les liens qui nous unissent.

Le succès de nos réalisations précédentes nous a encouragé à aller plus loin et, forts des compétences et du savoir-faire de Didier, adjoint aux travaux, de Fabien et de Jérémie, nos employés, à entreprendre, la construction de notre si attendu « Point Multi-Services » qui, je le crois, façonnnera l'avenir de notre village.

L'année à venir sera sans nul doute parsemée de défis ; mais je suis convaincu qu'ensemble nous saurons transformer ces défis en opportunités de croissance et de progrès.

Enfin pour clore ce « mot de Maire », je remercie toutes celles et tous ceux qui travaillent et œuvrent au bon fonctionnement de notre Municipalité.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, d'excellentes fêtes de fin d'année en famille et/ou entre amis et vous donne **rendez-vous le vendredi 16 janvier à 18h dans la salle polyvalente pour la traditionnelle cérémonie des vœux.**

René MEURTIN

C. C. A. S.



Lundi 27 octobre, Corentin ALBARIC, chargé de prévention et de sécurité à Alès-Agglo, accompagné de Clément BARTHELOT météorologue, sont venus présenter aux enfants les risques liés aux inondations. Les enfants ont réalisé des pluviomètres, et se sont amusés lors d'une « escape-game » sur ce thème.

La table de ping-pong a été installée devant les jeux d'enfants. Pensez à emmener votre matériel pour l'utiliser.



NOËL



Samedi 6 décembre, les enfants se sont réunis pour réaliser des décorations de Noël, chacun a pu repartir avec sa création et d'autres ont été utilisées pour décorer la salle polyvalente. La séance a été clôturée par un goûter et les enfants ont reçu en cadeau une place de cinéma ! Un coffret d'hygiène a été offert aux aînés qui ne pouvaient se rendre au repas du 30 novembre pour cause de santé.

Le CCAS prépare déjà les vacances de février : Il organisera, pour les enfants, une initiation aux premiers secours qui sera encadrée par la Croix Rouge d'Alès.

Les ACTIONS du CCAS

Nous avons souhaité retracer les différentes activités que le CCAS a organisé depuis 2020, ces moments de convivialité ont tout leur sens dans notre commune et nous avons ainsi pu proposer : A chaque Noël, des animations par des conteuses ou des magiciens ; à d'autres moments dans l'année, des ateliers de confection de bijoux, de peinture, des ateliers pêche, d'éducation canine, des chasses aux œufs, une prestation « épisodes cévenols ». Et nous n'avons pas oublié les plus grands avec des contes tous publics, une prestation chorale, des expositions diverses proposées par les archives départementales, la visite en immersion d'une grotte et des invitations pour partager des moments avec les enfants lors de certaines festivités. Le CCAS aide également en parallèle les personnes qui le souhaitent dans leurs démarches administratives ou autres en les orientant vers les dispositifs d'aides existants.

Etat civil:

Décès:

Mariage : Melle LYS & M. BONNEAUD de Mallenches.

Directeur de publication : René MEURTIN

Coordination de la Rédaction et mise en page : Jean Pierre AUBERT & Julie FLOURET-MEJEAN ont également contribué à la rédaction : René MEURTIN, Didier DOYELLE, Thibaut CEBELIEU, Danielle MANIFACIER, Solange MEURTIN, François HEIM.

Crédit photos : Jean Pierre AUBERT, Julie FLOURET-MEJEAN, Danielle MANIFACIER, Solange MEURTIN, Didier DOYELLE, Camille VIGNES.

INFORMATIONS UTILES—PAGE à CONSERVER

MAIRIE : HORAIRES

- Du Lundi au vendredi de 8h30 à 12h

- Mercredi de 14h à 17h30

: 04 66 61 17 78

: mairie@senechas.org

Coordonnées des Associations Sénéchassoises:

Comité des fêtes (M. Romain POLGE) : 06 60 53 53 41

Sénéchas en forme (Mme Solange MEURTIN) : 04 66 24 90 40 et 04 66 61 12 63
: senechasenforme@orange.fr

Société de chasse (M. Robert BRUNEL)
La Compagnie Balagan : 04 66 61 16 26
: 06 84 45 58 27
: lacompaniebalagan@orange.fr

Comité de Restauration de l'église (Mme Monique MANIFACIER) : 04 66 61 14 06
Bibliothèque municipale (Mme C. BOUGET) : 04 66 24 57 69
: bib.senechas@orange.fr

Pompiers : 18 ou 04 66 54 27 27
Gendarmerie : 17 ou 04 66 61 10 63

Médecins - Dr EBERSCHWEILER (Chamborigaud) : 04 66 61 45 17
- Dr LEROY (Chamborigaud) : 06 58 04 32 57
- Dr MAURIN (Villefort) : 04 66 46 68 54

Infirmières - MAZOYER Patricia, SEKIOUT : 04 66 61 81 65
- AMOROS Brigitte : 04 66 54 91 53
- DOULIAZEL Laïla : 04 66 61 20 11

Pharmacie (Génolhac) : 04 66 61 10 71
Centre Hospitalier de Ponteils : 04 66 56 47 00
Kinésithérapeutes (Génolhac) : 04 66 60 04 41
Ostéopathe : 07 62 63 47 05
Signalement incidents distribution d'eau (REAAL) : 04 66 54 30 90

Le Conseil Municipal du **1er juillet 2019** a approuvé **le Plan local d'Urbanisme (PLU)** ;
celui-ci s'impose depuis à toutes et à tous.

La consultation du PLU doit donc être un réflexe préalable à tout aménagement extérieur
quel qu'en soit l'objet ; en Mairie et/ou sur son site (onglet MAIRIE/PLU)

ENCOMBRANTS

Le ramassage des encombrants est assuré par la commune *chaque 1er mardi du mois sur inscription en mairie* (ou à la demande dans les cas particuliers)

Rappel : Le dépôt sauvage est « puni de l'amende prévue pour les contraventions de 5^e classe » (Art. R 635-8) + peines complémentaires + amende pénale.

Une **amende pénale** est obligatoirement prononcée par un juge. Elle peut alors atteindre les **1500 €** et est inscrite au casier judiciaire. En plus de l'amende, le juge pourra, lors du jugement, prononcer des peines complémentaires.

Attention : En cas de récidive, pour certaines contraventions de 5^e classe [...], il ne s'agira plus d'une contravention, mais d'un **délit**.

RETOURS des ELUS sur 6 ANNÉES de MANDAT

TRANSPORTS

TRANSPORT A LA DEMANDE

PROCEDURE de RESERVATION



RAPPEL : depuis le 02/01/2025, c'est l'entreprise **TAXI DURAND** qui assurera la desserte sur le secteur des Hautes Cévennes.

Afin d'uniformiser le système de réservation des transports à la demande sur l'ensemble du Syndicat Mixte des Transports du Bassin d'Alès (**S.M.T.B.A.**), les habitants pourront désormais réserver un taxi de manière simplifiée, en contactant par téléphone la Maison des mobilités **ALES'Y** au **04 66 52 31 31**.

Lors de la première réservation, un justificatif de domicile sera demandé.

POSSIBILITES de CO-VOITURAGE

Des lignes de covoiturage créées par le Syndicat Mixte des Transports du Bassin d'Alès (**S.M.T.B.A.**) relie Génolhac à Alès. Une aire de covoiturage a été aménagée place du Colombier.

Vous pouvez vous inscrire en téléchargeant l'application « **ALES'Y EN COVOITURAGE** et y publier votre trajet.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez appeler le :

04 66 52 31 31.



Du fait de leur faible fréquentation, les NAVETTES BUS du jeudi matin sont supprimées.

RAPPELS et SERVICES

Secours catholique, permanence, le 2ème mardi après-midi du mois salle de la Rencontre.

Le magasin « Utile » livre à domicile. Les personnes intéressées peuvent passer commande (minimum 50 €) au plus tard le jeudi au **04 66 83 36 35** pour une livraison le vendredi.

La boulangerie Gautier continue de livrer le pain et le journal sur demande les mardis, vendredis et dimanches, pour toutes informations : **04 66 61 20 56**

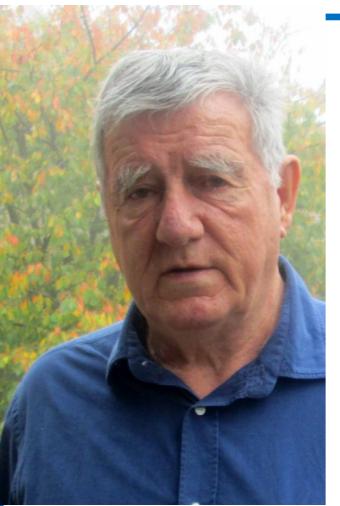
La mairie de Génolhac propose le service: demandes de pièces d'identités **04 66 61 10 55**

RAPPELS :

- ♦ **Les prochaines élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2026.**
D'importantes modifications ont été apportées tant sur la constitution des listes que sur le mode d'élection ; un rappel détaillé vous est donné page 19 du présent bulletin.
- ♦ Le maire et l'ensemble du Conseil municipal vous donne rendez-vous le **Vendredi 16 janvier 2026 à 18h** dans la salle polyvalente pour la traditionnelle **cérémonie des vœux**.

Au cours de la mandature et à l'occasion de chaque numéro du Bulletin Municipal, vos élus se sont présentés à vous, vous donnant à connaître un peu plus de leur parcours personnel.

A l'occasion de ce dernier bulletin de la mandature et *dans le respect des contraintes liées à la perspective des prochaines élections*, nous avons demandé à chacune et à chacun un retour sur leur expérience personnelle d'élu municipal.



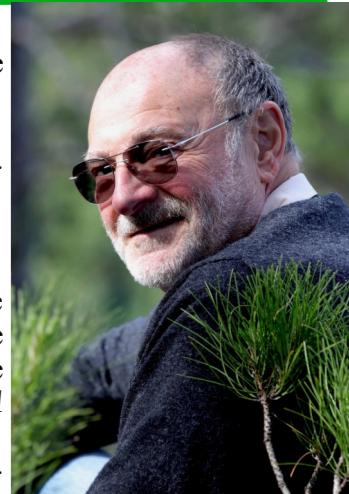
Pendant 12 ans de mandat électoral dont 6 en tant que Maire, je suis venu en mairie chaque jour, avec plaisir et j'ai assisté aux multiples réunions avec passion ; malgré la charge de travail et les responsabilités.

Être Maire, c'est le plus beau des engagements.

L'engagement d'un élu et à fortiori d'un Maire dans nos petits villages plus qu'ailleurs peut-être est d'être disponible tout le temps et pour tout, pour un arbre tombé, pour un trou sur la chaussée, pour un chien, un bouc ou une vache qui vagabonde, mais au quotidien il y a l'humain, et c'est bien l'humain qui doit guider et motiver l'engagement de tout élu dans la vie publique.

Merci à vous toutes et tous.

René MEURTIN



En 2020, je me suis engagé sur l'amicale instance de René MEURTIN pour mettre en œuvre le programme élaboré avec l'ensemble des candidats.

Les deux principales lignes de force en étaient :

- ⇒ Développer le village et ses hameaux en mettant en valeur son cadre et la qualité de vie de ses habitants,
- ⇒ Agir pour développer la coopération avec les communes voisines.

Dès l'ouverture, du P.M.S., nous pourrons dire que le premier de ces deux axes a été réalisé presque à 100 % (le « sentier autour du barrage » est encore bloqué). Comme tous les membres de l'équipe, je ne peux que m'en féliciter et en être fier ; comme je le suis quand, me présentant en tant qu'élu de Sénéchas je m'entends répondre « *A Sénéchas, ça bouge ! il s'y passe toujours quelque chose* ».

Il m'est également agréable de souligner que tous ces investissements, ont été réalisés sans toucher aux taux d'imposition locaux ni avoir recours à l'emprunt.

Cette capacité d'autofinancement est une nécessité à préserver car vitale pour l'autonomie de décision de la commune : non seulement les dotations régressent chaque année un peu plus ; mais chaque strate du « millefeuilles administratif » qui faisait déjà des subventions un outil « d'orientation » semble rivaliser d'imagination pour complexifier les dossiers et allonger leurs délais d'instruction. La gestion de la pénurie renforce ainsi la capacité « d'incitation » et pourra amener des communes à « accepter » (par nécessité) de passer sous des fourches caudines jusque-là évitées (risque ultime : « *Vous n'y arrivez plus ? La solution pour vous : la fusion* »).

C'est pour cela, entre autres, que, partisan de « l'union choisie » plutôt que du « mariage forcé », je regrette de ne pas avoir réussi, malgré la très bonne entente entre les différentes municipalités, à créer des synergies d'action qui impliquent les habitants des différentes communes dans la réalisation d'objectifs communs (c'était le second axe de notre programme qui avait été repris par toutes les municipalités réunies le 28 juillet 2020 à Sénéchas).

Ces six années de mandature ont été riches d'actions, de réalisations et de rencontres et si je me félicite d'en avoir été l'un des acteurs, je n'oublie pas d'en remercier toute l'équipe municipale, élus et employés.

Jean Pierre AUBERT

RETOURS des ELUS sur 6 ANNÉES de MANDAT

Déjà presque six années consacrées à la vie de la commune, le temps passe très vite, mais grâce aux engagements de chacun, nous avons pu mener à bien le programme défini en 2020.

Les rouages administratifs et les multiples réglementations, furent pour moi une réelle découverte.
Toutefois, avec patience et persévérance, les projets ont pu se concrétiser.

Un grand merci à René qui a su, avec diplomatie, harmoniser l'ensemble des conseillers.

Les diverses délégations, commissions et représentations demandent beaucoup de disponibilité au détriment de la vie de chacun, mais engagement oblige pour que la commune vive, qu'elle soit connue et reconnue.

Alors, je souhaite vivement que la dynamique développée durant ces six années perdure avec la future équipe municipale.



Didier DOYELLE



A la fin de ce mandat, je garde avant tout le souvenir d'une expérience humaine riche.

J'ai apprécié la cohésion, le soutien et l'esprit d'équipe qui nous ont portés tout au long de ces années.

C'était une aventure faite de réflexions, de doutes mais aussi de partages et de très bons moments.

Au-delà des réunions et des responsabilités, j'ai découvert la richesse du travail collectif, l'écoute, la complémentarité et parfois même les débats qui peuvent nous opposer mais qui sont constructifs.

Chacun, à sa manière, a contribué à faire avancer les projets de notre commune.

Être élue, c'est donner de son temps mais toujours avec la volonté d'agir pour le bien de sa commune et de ses habitants.

J'en garderai une profonde reconnaissance pour la confiance qui m'a été faite et pour toutes les personnes avec qui j'ai travaillé dans le cadre du CCAS.

C'est une expérience qui restera une belle étape de mon parcours autant sur le plan humain que personnel.

Julie FLOURET-MEJEAN

Les EVENEMENTS CULTURELS du semestre à venir (suite)

Sénéchas en Forme : Vous invite le samedi 10 janvier pour un repas coucous ; inscription auprès de sa présidente (coordonnées en page « informations utiles »)

Comité de Restauration de l'église :

Vous invite le dimanche 29 mars pour son traditionnel « loto de printemps ».

Cie BALAGAN :

La compagnie Balagan prépare de nombreux stages d'une semaine de musique avec différents animateurs pendant les vacances scolaires (accordéon et musique d'ensemble) ainsi que des week-ends pour un groupe d'accordéonistes amateurs dirigé par F. Heim. Elle prévoit également un concert de musique Baroque entre le 3 et le 9 mai avec Benjamin Macke et Birgit Bornauw dans la salle des fêtes ou dans l'église de Sénéchas. Et bien entendu la préparation du festival *l'Échalappée Belle 2026* bâti déjà son plein. Toutes les infos sont disponibles sur le site : compagniebalagan.com

Comité des fêtes : donne rendez-vous à la population le **8 mai 2026** pour le désormais traditionnel « Marché des producteurs ».

INFORMATIONS DIVERSES

CVN DOG s'installe à Sénéchas !

Trop pentu, le terrain de Concoules était aussi devenu trop petit.

Camille Vignes, éducateur comportementaliste canin et éleveur de brebis, a ouvert les portes de son tout nouveau terrain d'entraînement situé sur le chemin du Serre. Il y accueille les binômes maître-chien pour des cours d'agility, en individuel ou en collectif.

L'agility consiste à apprendre au chien à franchir différents obstacles (sauts, tunnels, slalom, passerelles) et à les entraîner sur un parcours d'une vingtaine d'obstacles dont l'ordre change à chaque séance. Cette activité offre une dépense physique et mentale précieuse pour les chiens, tout en renforçant la complicité avec leur maître.

Le tout se déroule sur un beau terrain de près de 600 m² aménagé pour le plaisir de tous. Depuis bientôt quatre ans, Camille propose également des cours d'éducation et de rééducation canine, afin d'aider les propriétaires à mieux comprendre et accompagner leur compagnon au quotidien. Ces séances se déroulent sur le terrain, en extérieur ou à domicile selon les besoins.

Éleveur de brebis passionné, Camille travaille chaque jour avec ses border collies et anime des stages de dressage pour chiens de berger, destinés aux éleveurs comme aux particuliers, notamment à Concoules, en collaboration avec des formateurs extérieurs.



A NOTER : Camille est l'initiateur et le président de l'association *“Bergers des Cévennes”*, qui organisera un grand concours national de chiens de berger les 9 et 10 mai prochains à Concoules.

RETOUR sur les EVENEMENTS CULTURELS du second semestre (Suite)

Comité des fêtes : Cette année le comité des fêtes a poursuivi sa volonté de se diversifier et de conserver l'élan entamé l'an dernier, après le marché de producteurs repris le 8 mai, l'édition de cette année de la fête votive est passée entre les éclairs pour un après-midi sous le bleu du ciel. Pour marquer les 10 ans de l'association la « *peña des Reboussiers* » a su ambiancer l'apéro, et le nouveau DJ, **Kévin**, plus local et plus adapté au mix générationnel, a convaincu l'ensemble des danseurs.

L'association a répondu à l'appel de la municipalité pour la fête des 60 ans de l'eau et des différents anniversaires communaux assurant la buvette tout au long de l'après-midi du samedi 23 août et organisant un repas en parallèle du concert. Mais aussi se mettant à disposition de l'équipe d'Itinérances pour son passage à Sénéchas dans le cadre de Ciné Été le lundi 25.

Et en novembre c'est durant *l'affachade* que le comité a souhaité célébrer ses 10 ans avec une soirée bien plus développée que l'an dernier. « *Ceven' Soul Connection* » ouvre le bal, pendant que les châtaignes cuisent. Lorsque la nuit s'est bien installée, la population est conviée à assister au magnifique feu d'artifice, tiré par Monsieur **BOYER** avant de reprendre le concert poursuit jusqu'à tard par un karaoké.

L'association remercie la municipalité qui a participé au financement de l'anniversaire, ainsi que Messdames Bouet-Griffon et Diuminge pour avoir mis à disposition des terrains pour la fête de cet été.



Le dimanche 30 novembre, 55 participants se sont retrouvés pour le traditionnel et non moins convivial repas offert aux « anciens » par la municipalité.



Les EVENEMENTS CULTURELS du semestre à venir

BIBLIOTHEQUE

En 2026, la Bibliothèque de Sénéchas aura 30 ans !

Hélène GILLES, sa fondatrice, aura 100 ans le 4 janvier !

Le Comité de lecteurs et la Municipalité ne pouvaient pas ne pas fêter ces anniversaires.

Ils auront plaisir à la recevoir, ainsi que tous ceux qui le souhaitent, à partir de 10h30 dans les locaux de la bibliothèque.

Un « verre de l'amitié » conclura la petite cérémonie.



Après Chamborigaud et avant Génolhac, **Pascal CHARRIER** fera étape à Sénéchas le **22 avril 2026** dans le cadre de son itinérance équestre et artistique programmée par le Théâtre du Cratère d'Alès.

Dès 14h rendez-vous pour une balade sonore de 2 heures (détails et réservation auprès du Cratère ; tél. 04 66 52 52 64).

Puis à 19h, Salle polyvalente : « *Petite Montagne* » (spectacle gratuit) « *traversée sonore et hypnotique ; immersion acoustique (*)* » musicale et contée.

(*) Page 66 du programme 2026 du Cratère.

RETOURS des ELUS sur 6 ANNÉES de MANDAT



Camille JOSEPH

Merci à toutes et à tous pour la confiance que vous m'avez accordée afin de participer, en tant qu'élue, à la dynamique de notre commune. Ce fut une mandature très enrichissante tant sur le plan administratif, qu'environnemental, culturel et social.

Les Conseils Municipaux se sont déroulés dans un climat d'écoute, de bienveillance, d'échanges constructifs avec des avis divergents ce qui enrichissait le débat sur divers projets. Beaucoup d'entre eux ont été réalisés, malgré les obligations et la complexité des réglementations administratives, ce qui a permis d'améliorer la qualité de vie des Sénéchassois(es) et de renforcer l'identité de notre commune.

Merci à Monsieur le Maire et à ses adjoints, dont le dévouement, l'engagement, sont indéfectibles ; merci à mes collègues de l'équipe municipale, sans oublier les responsables d'Associations diverses, qui, de part leur engagement, dynamisent notre belle commune.

Je suis sereine quant à l'avenir de notre belle commune !

Maryse CRAVOTTA



RETOURS des ELUS sur 6 ANNÉES de MANDAT

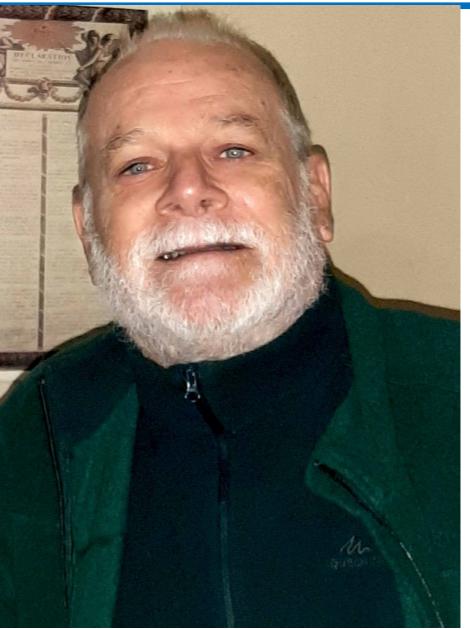
Embarquer sans savoir dans quelle affaire j'allais, l'expérience a été surprise de découvertes.

Je n'imaginais pas la gestion d'une commune aussi complexe et pleine de rebondissement comme d'imprévus.

Malgré nos différences nous avons toujours réussi à trouvé des compromis dans les différents dossiers, même si je ne voyais pas toujours le résultat que les autres membres du conseil voyaient.

Une bonne expérience que j'ai trouvé fort enrichissante.

Je souhaite au futur conseil municipal la même ambiance et réussite dans leurs projets que pour ceux que nous avons initiés.



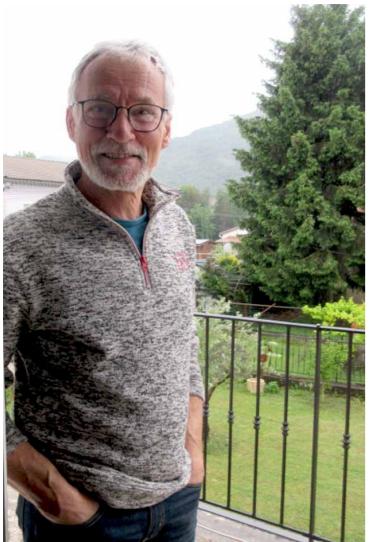
François DELAUNAY

Merci à tous pour m'avoir permis de participer à cette aventure humaine.

Durant cette mandature j'ai pu découvrir la complexité de la gestion d'une commune et les difficultés dues notamment aux trop nombreuses réglementations et redondances des organisations, qui limitent les marges de manœuvres et freinent les initiatives.

J'ai surtout apprécié la qualité des échanges lors des conseils municipaux où les idées divergentes finissaient toujours par aboutir à des consensus, ne s'embarrassant jamais des idéaux ou des égos.

C'est cet esprit et cette volonté participative qui ont animé ces années et permis la réalisation des projets portés pour le développement et la reconnaissance de Sénéchas. Je vous invite à rejoindre la prochaine équipe avec les mêmes intentions.



Romain LEGENDRE

Pour la randonnée du 23 août qui suivait le tracé des canalisations installées en 1964 et 1965 je m'étais permis de commettre un petit texte qu'Olivier DEVES à lu en introduction. Il m'a ensuite fait part du souhait de certaines et de certains d'en avoir une copie, ce que je n'ai pas eu l'occasion de faire jusque là mais que ce bulletin me permet aujourd'hui pour être sûr de n'oublier personne.

Jean Pierre AUBERT

« L'eau c'est la vie !

Qui vit ou a vécu dans le Midi sait que chercher, trouver, garder, économiser l'eau est vital, ici plus qu'ailleurs car il ne faut pas trop compter sur le ciel : ou on en manque ou on en a trop ...

Qui a lu GONO ou vu les films qu'il a inspiré à PAGNOL sait aussi cela.

Au recensement de 1962 la commune de SENECHAS ne compte plus que 144 habitants qui s'accrochent comme ils peuvent et à vrai dire le village est en sursis :

Trois puits communaux, des bassins et de nombreuses citernes privées mais l'eau manque quasiment tous les étés !

Dès le mois d'août 1958, le Conseil Municipal avait délibéré et sollicité le « Génie rural » pour qu'il mène une étude.

Pour appuyer cette demande, le Conseil fait appel à un sourcier et les résultats de ses recherches, encourageants, sont communiqués au « Génie Rural » en septembre 1959.

En 1960, SENECHAS adhère au « Syndicat mixte d'adduction d'eau et d'électrification Rurale du Gard »

En mai 1964, le « Génie Rural » présente un projet pour un coût prévisionnel de 650 000 Francs dont une première tranche est à réaliser l'année même pour un coût de 200 000 F. La deuxième tranche devra l'être l'année suivante.

Le Conseil Municipal approuve le projet et désigne trois représentants pour participer à une commission tripartite avec les Communes de Concoules et Génolhac.

On l'a dit, SENECHAS ne comptait plus guère que 144 habitants ; trop peu pour motiver les « autorités » à financer un tel projet au coût pharaonique à leurs yeux.

Seul l'engagement des « Mouvements de jeunesse » par l'économie financière qu'ils autorisaient a permis cet engagement.

Une subvention de 25 % est accordée par l'Etat, une autre de 25 % par le Département, les Communes de Concoules pour la première tranche et de SENECHAS pour la seconde complèteront grâce à l'emprunt.

Ils n'étaient pas seuls ; mais au premier rang des mouvements de jeunesse on trouve le mouvement scout, venu à Concoules en 1962 pour y construire la piscine municipale et fut gagné au projet par l'implication du Dr Jean PELLET et de l'Abbé ROUX, curé, entre autres, de SENECHAS (ce sont aussi ces deux figures locales qui initieront la création du Parc National des Cévennes).

Le chantier de SENECHAS est proclamé « Chantier National de la Route » (une branche historique du scoutisme destinée aux 17 / 22 ans qui privilégie l'engagement social). L'objectif est double :

- ◊ Réaliser l'adduction d'eau de SENECHAS
- ◊ Y créer un « Centre International de Rencontre des Jeunes »

En 1963 première étape : 450 jeunes scouts viennent réaliser les travaux préparatoires au chantier proprement dit, gagner la confiance de la population et la convaincre que ces jeunes sans expérience « peuvent le faire ».

En 1964 ils seront 1200 venus payer de leur personne à tous les sens du terme puisqu'ils paient pour leur séjour (50 F la première semaine, 40 F pour chaque semaine supplémentaire !) pour creuser 5000 mètres de tranchée.

En 1965 ils seront 3000 au total, venus dans les mêmes conditions de l'Europe entière et même d'Afrique, mais pour 8000 mètres cette fois ; de telle sorte que le 15 août l'eau jaillira comme promis sur la place du village !

Au moment d'entamer cette balade qui suit approximativement le tracé original. Il ne faut pas perdre de vue qu'à l'époque il n'y avait pas de bitume sur le tracé emprunté aujourd'hui ».

RETOUR sur les EVENEMENTS CULTURELS du second semestre (Suite)



Cie BALAGAN—L'ÉchalapéeBelle 2025

Cette onzième édition du festival estival a proposé au public quatre soirées au théâtre de verdure et deux soirées « bal » sur le pré communal auxquelles se sont ajoutées deux soirées de présentations des travaux des stagiaires de Chalap, ouvertes à tous et gratuites.

Cette saison 2025 s'inscrivait de manière toute particulière pour Balagan qui fêtait son 30ème anniversaire d'existence au service de la musique et du spectacle vivant. Chacun des six stages de cet été a donc accueilli la plupart des anciens formateurs qui sont revenus partager leurs souvenirs avec les stagiaires.

Côté public, les spectacles des 16 et 23 juillet ont trouvé un public d'habitués, un peu moins nombreux que les années précédentes, les vacanciers n'étant pas encore très présents. Les animations et soirées du mois d'août ont fait vibrer le théâtre de verdure et le pré communal a dansé aux rythmes des musiques proposées par les quatre groupes qui se sont succédés sur scène.

Cette année, un gros effort de communication a été fait auprès des radios locales (Radio 16 à Bessèges, Radio Grille Ouverte et Radio Interval à Alès) dont l'accueil, la disponibilité et la diffusion régulières des interviews ont permis de maintenir tout au long de l'été une information large sur la vallée de la Cèze, le sud de la Lozère et le bassin d'Alès.

Le Midi Libre quant à lui a consacré un grand papier à Balagan mettant en évidence le travail réalisé depuis trente ans en insistant sur le rôle que peut jouer une association « d'Éducation Populaire » quand elle participe à la mise en valeur du territoire où elle est implantée.

Pour conclure, la Cie Balagan se félicite que, chaque année un peu plus, son festival approche de l'équilibre recettes/dépenses ; elle remercie le Conseil départemental et la Municipalité de Sénéchas pour leurs soutiens et souligne leurs rôles afin que perdure ce festival qui, depuis onze ans, fait vibrer notre village aux musiques du monde et rayonner son nom bien au-delà de ses seules limites.



L'été 2025 marquait pour la commune et quatre associations (Comité de Restauration de l'église, Balagan, Sénéchas en Forme et Comité des fêtes), une conjonction d'anniversaires remarquables.

Unissant leurs moyens, Municipalité et associations ont proposé, les 23 et 24 août, deux jours d'animations parfaitement réussis et appréciés par les divers participants.



La projection du film « *Un p'tit truc en plus* » dans le cadre du festival Ciné-été soutenu par Alès Agglo est venu s'inscrire dans le prolongement de ces deux journées.

Prolongement est le terme qui convient puisque des adhérents du Comité des fêtes et des élus ont assuré, quasiment au pied levé l'accueil et la restauration des très nombreux spectateurs pendant que François HEIM et Léa BERNOT assuraient l'ambiance musicale et on a dansé sur la place pour la dernière fois de l'été.

Vous pouvez retrouver deux diaporamas sur le site de la commune l'un composé à partir de photos confiées par des acteurs de l'époque rend hommage aux jeunes bénévoles qui ont œuvré il y a 60 pour que l'eau courante arrive à Sénéchas ; le second retrace en images ces trois journées de fêtes.

RETOURS des ELUS sur 6 ANNÉES de MANDAT

Conseillère municipale, il me semble que ce rôle oblige à un vrai engagement au niveau de la commune sans perdre de vue les administrés que nous représentons.

Bien sûr cela nécessite quelques compromis.

J'ai apprécié de servir l'intérêt général en participant, entre autres tâches, à l'adressage (pas facile de contenter tout le monde !)

Le recensement a été également une mission intéressante.

Je pense avoir fait de mon mieux.



Françoise CEBELIEU

Notre mandat aura permis de réaliser des projets concrets et innovants, tout en resserrant les liens avec les habitants et en soutenant la vie économique locale.

Grâce à une gestion attentive et collective, Sénéchas continue d'avancer au service de tous.

Je suis fier et reconnaissant d'avoir pu prendre part à cette belle aventure humaine.

Camille VIGNES



RETOUR sur les EVENEMENTS CULTURELS du second semestre

ENTRE-AUTRES REALISATIONS MUNICIPALES

Comme vous pourrez le lire dans les pages suivantes, Fabien et Jérémie, les employés communaux (avec Didier DOYELLE) n'ont pas chaumé ce semestre encore pour des réalisations extraordinaires (au sens premier du terme).

Comme d'habitude, ils n'en n'ont pas pour autant négliger les tâches habituelles, maintenant nos chemins en parfait état, assurant les O.L.D. tout au long de nos voies communales.

A vous de juger dans quelle catégorie vous classeriez leur intervention pour renforcer la pontière de Rouis :

« Le soubassement gauche de la pontière de Rouis était fortement dégradé, nécessitant une intervention urgente pour endiguer l'érosion.

Profitant des basses eaux du mois de septembre, un renforcement de la pile a été exécuté avec succès » (D. DOYELLE).



Démonstration du soutien de la commune aux activités des associations ils ont aussi apporté leur concours lors de chaque phase préparatoire des diverses animations estivales ; et elles n'ont pas manqué comme vous pourrez le lire ci-après.

Projets en Cours

Chantier remplacement des canalisations d'eau potable

Lors de la dernière réunion de chantier en date, le 11/12, la REAAL ne prévoyait pas la fin du chantier avant le printemps (mars, voire avril)

Défense Contre les Incendies

La commune réalise l'entretien régulier des pistes D.F.C.I et persévétera ; mais afin d'en libéraliser l'accès et d'y faciliter la circulation, décision a été prise de demander le déclassement des pistes A71, A84 et A85.

Entretien des voies de circulation :

Des demandes ont été formulées auprès du SIVU afin qu'il entame les démarches en vue de l'obtention de subventions pour réaliser les travaux envisagés à Rouis, à Mallenches (pont et route de l'Homol) et dans le village (Le Messous et chemin de la Fontaine).

Le montant total de ces travaux est estimé à 111 K€.

Une étude (obligatoire) va être lancée pour déterminer, en cas de présence de chiroptères, les mesures à prendre pour les protéger pendant le chantier.

« Sentiers de randonnée »

Le projet « [sentier autour du barrage](#) » reste dans l'attente, pour ses tronçons « Est » et « Ouest », des réponses de propriétaires difficiles à convaincre, (vous pouvez retrouver le tracé du tronçon central, ouvert aux randonneurs sur l'application « [Alès Agglo Evasion](#) »),

En attendant, un jeudi sur deux, les défricheurs bénévoles poursuivent l'entretien et la réouverture de sentiers tombés en désuétude autour du village.

L'ambition est toujours de faire de la randonnée un axe de développement économique.

La mise en valeur de ce réseau de sentiers, et sa promotion, sont les outils pour atteindre cet objectif, des dépliants de présentation de ces sentiers sont en cours d'élaboration.

SENECHAS EN FORME

Réunion et Anniversaire

Samedi 27 septembre 2025, nous avons eu l'Assemblée générale suivie d'un apéritif et d'un repas offert à tous les adhérents pour fêter nos 10 ans de l'association.



Le bureau est fier d'être là 10 ans après avec plus de 100 adhérents, jamais nous n'aurions pensé que notre petite association deviendrait si grande...

A sa création, nous étions trois copines qui voulaient se bouger un peu à la retraite et animer un peu le village hors saison des fêtes.



Randonnées

Outre les randonnées hebdomadaires, chaque mardi, les 14-15-16 octobre 2025, 20 adhérents ont participé à la sortie organisée au lac du Salagou avec trois randonnées au programme.



Sénéchas sait recevoir, c'est certainement pour cela qu'après les « 4 roues » l'année dernière, c'est sur deux, cette fois, que le 29 juin, le club « *Les vieilles roues cévenoles* » de Ponteils & Brésis nous a rendu visite lors d'une halte amicale et conviviale.

Comité de Restauration de l'Église Un été festif, riche en animations et rencontres :

* La traditionnelle fête des 14 et 15 août :

Tous les ingrédients d'une soirée prometteuse étaient réunis le 14 août : apéritif musical, maquilleuse, de nombreux participants ; lorsqu'un invité surprise, l'orage, nous a obligé à interrompre le programme et à reporter le repas aligot. Après cet intermède rafraîchissant, le groupe Cabr'e Can a pu nous faire danser. La fête s'est poursuivie le 15 août par le concours de boules et le loto.

Un grand merci au traiteur Sindo et aux trois cents fidèles convives qui sont revenus le soir partager l'aligot dans la bonne humeur.



* L'année 2025 qui marque le cinquantième anniversaire de la création du comité de restauration de l'église de Sénéchas a été fêté les 23 et 24 août par diverses festivités et animations organisées par la municipalité et quatre associations de Sénéchas. Plusieurs temps forts ont marqué cet anniversaire dont la messe présidée par Monseigneur Nicolas Brouzet, évêque du diocèse de Nîmes.

* Pour sa première participation aux Journées Européennes du Patrimoine les 20 et 21 septembre 2025, le comité de restauration de l'église et la municipalité ont accueilli un public curieux de découvrir l'histoire, l'architecture, les particularités et l'ingéniosité des bâtisseurs de l'église et des ouvrages hydrauliques au cœur de notre village.

En fin de journée, une trentaine de choristes (« *Lez'Enchanteurs* », de Lézan et « *Mélodie* ») nous ont entraîné dans un moment musical convivial. En raison des pluies abondantes, le Père André Chapus, chargé des archives et de la bibliothèque historique du diocèse de Nîmes, n'a pas pu donner la conférence sur l'historique de la paroisse. Elle sera proposée à une date ultérieure.

* En octobre, l'église se refait une beauté ! Des travaux de rénovation du chœur et d'une chapelle ont été entrepris par l'entreprise TISSANDIER afin d'effacer les marques laissées par le temps et les infiltrations.

Le P.M.S. & nous

À voir ces murs de bois — du village, s'il vous plaît — pousser plus vite qu'une pâte à brioche terriblement enthousiaste, et cette charpente en châtaignier qui trône comme une reine au-dessus de la future salle du restaurant, il était temps que nous prenions la plume. L'histoire avance, et nous avec elle. Les marteaux tapent, les tuiles s'alignent, et de notre côté, les idées se mettent en place. L'occasion était trop belle pour ne pas partager désormais ce qui nous anime : l'élan, la vision, et ce qui nous amène ici.

Tout commence par une petite phrase glissée à l'oreille, comme souvent dans les histoires qui finissent par bouleverser ce qui semblait établi, quelque part entre une amitié bien ancrée et un hasard bien orchestré : *"Il paraît que Sénéchas cherche un "vrai" cuisinier... et quelqu'un pour gérer tout le reste."*

Nous voilà, quelques semaines plus tard, à déplier des plans sur un capot de voiture, en équilibre entre la poussière du futur chantier et l'évidence que quelque chose se prépare. On ne savait pas encore qu'on était partants : on l'a juste senti arriver, comme ces idées un peu folles qui se révèlent être les bonnes. Des rencontres humaines, des valeurs communes, une vraie envie de participer à l'attractivité d'un territoire. Nous n'avions rien prémedité. Nous avons juste écouté. Parfois, c'est tout ce qu'il faut pour avancer. Et voilà que le "peut-être" s'est transformé en "oui", progressivement.

Nous, c'est Stefano et moi, Sabrina. Et nous arrivons bientôt, le temps de descendre du Pic Saint-Loup.

Lui, c'est la cuisine par le cœur et pour les autres. Chef de cuisine depuis dix ans, sérénité incarnée, racines napolitano-calabraises qui poussent bien même en terre cévenole, capable de transformer sans chichis un panier local en plaisir culinaire, toujours avec ce sourire derrière les fourneaux qui dit, même dans la tempête : *"Il y a toujours une solution, goûte."*

Moi, c'est la gestion de projets au service des personnes. Je viens du monde de l'accompagnement, avec un parcours qui se balade entre gestion de PME, social, soin, culture littéraire et scolaire, saupoudré d'un peu de créativité et d'écriture. Il paraît que j'ai tendance à mettre de l'ordre dans le chaos, que j'aime favoriser le lien entre les gens, que je glisse parfois un peu de poésie partout.

Ensemble, nous fonctionnons comme une bonne pâte levée : complémentaires, guidés par nos idées et notre intuition, avec toujours l'envie de nourrir quelque chose. Pas parfaits, mais volontaires. Et solidaires.

Ce Point Multi-Services, imaginé par la commune pour répondre aux besoins des habitants, est un lieu que nous voulons hybride, utile, vivant, et un brin impertinent - le genre d'endroit qui fait du bien au quotidien sans se prendre trop au sérieux et qui met la convivialité à l'aise.

Oui, il y aura bien un bistrot-restaurant (enfin, bistrot, hors horaires du restaurant !), une épicerie de proximité et des services essentiels. Progressivement.

Mais surtout, nous le voyons comme un repaire pour tous : un endroit fait de décos en mode cabinet de curiosités, où l'on peut acheter son beurre, boire un café, suivre un atelier, feuilleter un livre ou en parler, rencontrer un producteur et goûter ses nouveautés, proposer ou recevoir de l'entraide, partager une idée ou ses talents, ou juste prendre le temps de souffler. Un endroit où l'on pourra passer "juste deux minutes", et rester un peu plus. Un lieu qui respire avec le village et selon les saisons, qui s'adapte, accueille les idées, rassemble et fait circuler ce qui réchauffe : les échanges, les savoir-faire, la gourmandise, les liens.

Bref : un lieu où l'on se retrouve dans tous les sens du terme.

Au sujet du nom ?

Eh bien, on vous le garde au chaud. Pas seulement parce qu'on aime les surprises, mais aussi pour être sûrs d'avoir trouvé le bon, celui qui ne se prend pas trop au sérieux et qui met un sourire dans l'histoire.

Dans les prochains mois, nous irons rencontrer producteurs, artisans, partenaires, associations et toutes celles et ceux qui voudraient participer à la vie du lieu. Et on poursuivra après l'ouverture naturellement, car nous n'aurons sans doute pas tout envisagé ou eu le temps de tout explorer.

Si les planètes continuent de s'entendre (et jusqu'ici elles semblent coopératives), nous visons une ouverture entre fin avril et début mai 2026.

En attendant, nous remercions très chaleureusement les élus, les artisans et toutes les personnes impliquées dans cette aventure, qui œuvrent chacune à leur manière pour que ce projet voie le jour dans les meilleures conditions.

De notre côté, nous trépignons un peu, mais nous avançons pas à pas, avec enthousiasme, humilité... et hâte quand même.

Nous vous disons donc : à très bientôt au futur P.M.S. de Sénéchas.

- Sabrina & Stefano -



Projets en Cours (suite) : le P.M.S.

Toutes celles et tous ceux qui viennent à Sénéchas ne peuvent qu'en être persuadé(e)s : le Point Multi-Services se fait, le P.M.S. sera.

Son ouverture au printemps prochain sera « le point d'orgues » des réalisations de la mandature mais avant tout l'aboutissement d'un long processus visant à réaliser un vœu depuis longtemps formulé par la population permanente ou temporaire, de Sénéchas.

C'était donc un objectif majeur pour l'équipe municipale et dès le printemps 2021 un architecte était consulté, une première esquisse proposée (Cf. bulletin municipal du mois de juin 2021).

Au printemps suivant, l'ambition était de démarrer le projet l'année suivante et dès le mois de décembre de cette même année, une première étude de sol était même lancée.

Mais les graves dysfonctionnements de la chaudière au cours de cet hiver-là rendaient son remplacement incontournable. La construction de la chaufferie devenait la priorité du moment sans abandonner pour autant le projet de PMS (Cf. bulletins municipaux successifs).

Dès décembre 2023, le Conseil Municipal relançait les études (la chaufferie était opérationnelle depuis octobre), lançait les premières recherches de pistes de financement en commençant par demander une étude de viabilité économique à la CCI du Gard pour assurer ces recherches.

En juin 2024, la conclusion de cette étude était positive ; M. AGANETTO, architecte, présentait une nouvelle esquisse, qui permettait de réaliser une première évaluation des coûts prévisibles.

En décembre D. DOYELLE présentait au Conseil Municipal un jeu de plans et le chiffrage correspondant.

Ce même conseil du 10/12/2024, fort de tous ces éléments, décidait de poursuivre le projet et de le présenter à la population lors d'une réunion publique.

Lors de cette réunion tenue dès le 20 janvier devant une assistance nombreuse, J. FLOURET-MEJEAN, M. AGANETTO, D. DOYELLE, J.P. AUBERT, soulignaient les enjeux pour le village, répondraient à toutes les interrogations qu'elles soient d'ordre technique, économique ou financier. Aucune objection n'a été soulevée, aucune opposition ne s'est manifestée.

Le 27 janvier, le Conseil Municipal validait un premier plan de financement (à hauteur de 347 K€ HT) ; le 31 l'acte d'engagement de l'architecte était formellement signé.

Le 11 février, la demande de permis de construire était déposée. Le 20 du même mois, premier aboutissement des recherches de financement : la présentation de notre dossier devant la Commission d'attribution du GAL (Groupement Action Locale) qui décide des attributions des fonds européens LEADER emporte la décision par sa qualité et le montant maximum envisageable (64 K€) nous est accordé.

Adaptations techniques et adaptations financières vont se poursuivre quelques mois encore ; mais dès le 28 mai la procédure d'appel d'offre est lancée.

Sans attendre, les futures poutres et autres fermettes étaient abattues. On peut presque dire que la création/remplacement des équipements d'assainissement (filtre à sable, fosses ...) pour les sanitaires publics marque le premier « coup de pioche » puisque commun.



Le 11 juin le Conseil Municipal entérinait les ultimes adaptations techniques et celui du 8 août donnait une ultime retouche au plan de financement.

Mais dès le 7 juillet le Permis avait été accordé ...



Projets en Cours (suite) : le P.M.S.

Comme il vient d'être dit, le permis de construire, a été accordé le 7 juillet. Sans contraintes particulières : l'harmonie architecturale et le respect des constructions existantes permettant à ce projet de s'intégrer parfaitement dans l'environnement.

Le 24 juillet 2025, l'architecte, Robert AGANETTO, remettait à la mairie l'analyse des offres des entreprises.

Ces offres étaient conformes au budget prévisionnel et après les nécessaires mises au point administratives, les marchés de travaux ont été signés en mairie le 11 août 2025.

L'ordre de service du même jour déclenchaît le début du délai contractuel.

En parallèle avec ces formalités, et en partenariat avec l'entreprise Nogaret de Cendras, la sélection des pins maritimes et leur abattage commencent afin de fournir les 90 grumes nécessaires pour la fabrication des murs à ossature bois et la charpente en fermettes.

Il est à noter que c'est la première fois en France que du pin maritime est utilisé pour fabriquer des fermettes industrielles.

Un reportage de France 3 à d'ailleurs eu lieu le 9 novembre sur place pour la valorisation du pin maritime dans les constructions.

Après les congés d'été des employés communaux, les travaux d'infrastructure peuvent commencer.

Les plans d'exécution du gros œuvre sont réalisés par le bureau d'étude BETEBAT, validé par le bureau de contrôle Socotec.

Durant le mois d'août, les fondations, les longrines et les réseaux enterrés sous dallage sont exécutés pour permettre le coulage de la dalle béton le 21 du même mois.



Le mois de septembre est mis à profit par l'entreprise Nogaret et l'entreprise Oziol pour fabriquer les fermettes, bardages ainsi que les murs en ossature bois et la charpente en châtaignier du restaurant.

Début septembre, l'entreprise Nogaret livre l'ensemble de la charpente et le 7/10/2025 Emmanuel Oziol commence le montage du bâtiment.



Projets en Cours (suite) : le P.M.S.



Quatre semaines plus tard, la structure est « hors d'eau et hors air » (les menuiseries extérieures sont posées par l'entreprise Pascal menuiserie).



Dès lors, l'enclenchement des corps d'état secondaires est lancé.

- Exécution de la distribution de la climatisation (Mayol & Bordarier) ;
- Travaux de doublage, faux plafonds et isolation (Ent. Becchia) ;
- La liaison avec la chaufferie existante et les travaux de plomberie par l'entreprise Fraile ;
- Distribution, répartition du réseau d'électricité et des commandes d'éclairage avec la participation des futurs exploitants ;
- Les travaux d'isolation du sol et du plancher chauffant seront réalisés avant la fin décembre, afin de permettre le séchage durant les fêtes de fin d'année.

Le 30 septembre, le conseil municipal validait :

- ♦ Les conditions de base de négociation du bail
- ♦ L'acquisition de la licence IV à la vente sur La Grand-Combe
- ♦ Les Candidatures de Sabrina CASTELLANO et Stefano RUSSO afin de négocier la prise à bail du PMS sur les bases définies.



Au mois de décembre, le 17, le conseil municipal validera la commande du matériel pour l'équipement de la cuisine.

En janvier, le peintre (ent. Gibelin) interviendra et le carreleur (MCS carrelages) en février.

Fabien et Jérémie, après le montage des soubassements en pierres, réaliseront le bardage en douglas sur la partie restaurant.